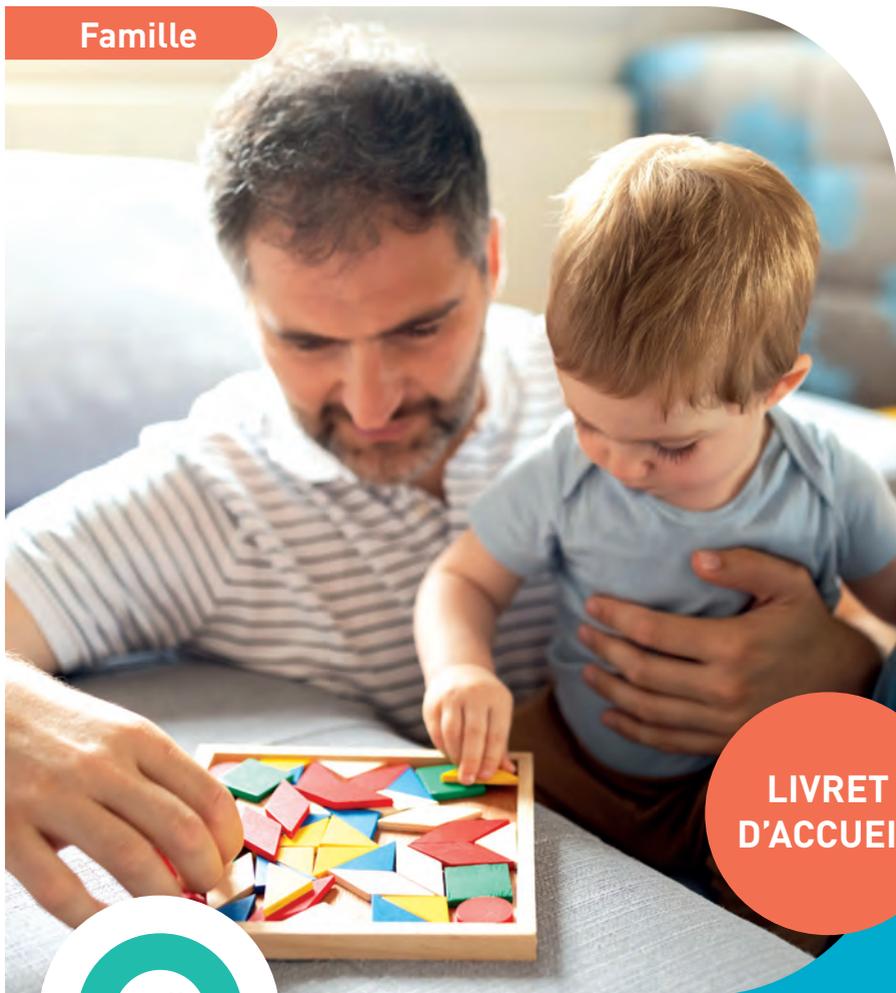


Famille



LIVRET
D'ACCUEIL



Plateforme
de Coordination
et d'Orientation

Enfants de 0 à 6 ans avec troubles du neurodéveloppement



CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE TOULOUSE

La plateforme TND 31

La plateforme TND 31 est une Plateforme de Coordination et d'Orientation portée par le CAMSP (Centre d'Action Médico-Social Précoce) du CHU de Toulouse.

Elle est animée par une équipe de coordination qui travaille en partenariat étroit avec des professionnels libéraux et des équipes spécialisées dans les troubles du neurodéveloppement au sein du département de la Haute-Garonne.

Le but de la Plateforme TND est de favoriser l'accès à un diagnostic et à une prise en charge dès lors qu'un écart inhabituel de développement est observé. Agir tôt est une condition de réduction du trouble.



L'enjeu

Agir sans attendre dès le repérage d'un écart inhabituel de développement chez un enfant pour éviter un sur-handicap.

Pour qui ?

Cette prise en charge est spécifique aux enfants de moins de 7 ans présentant un écart inhabituel de développement et domiciliés dans le département de la Haute-Garonne, orientés par un médecin.



Pour quoi ?

Les missions de la plateforme sont :

- Définir un parcours de soins permettant de soutenir le développement de l'enfant.
- Intervenir précocement et intensivement sur une année.
- Orienter les enfants vers des professionnels compétents.
- Accompagner les familles dans la prise en charge spécifique jusqu'au diagnostic.
- Financer, en fonction des besoins identifiés, des évaluations et interventions de psychomotricité, psychologie-neuropsychologie et ergothérapie.

Qu'est que les TND ?

Définition :

Les troubles du neurodéveloppement se caractérisent par une perturbation du développement, moteur cognitif et/ou affectif qui entraînent un retentissement sur le fonctionnement adaptatif, scolaire, social et familial.

Quelles difficultés ?

- Motricité
- Langage
- Comportement
- Socialisation

En savoir plus sur les troubles du neurodéveloppement sur : Handicap.gouv.fr



Le Parcours

Famille

Inquiétude de la famille ou d'un professionnel en charge de l'enfant face à un écart inhabituel de développement.

Médecin

Consultation de repérage.
Adressage du dossier complet à la PCO.

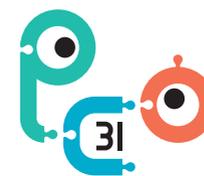
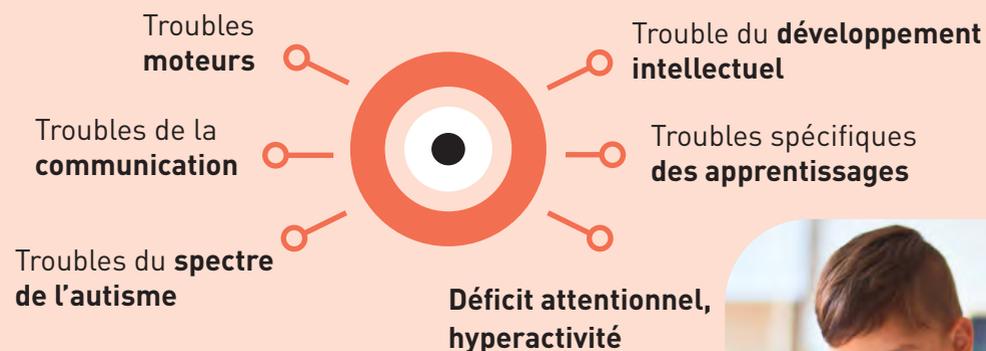
Équipe PCO

Analyse du dossier de l'enfant.
Proposition de parcours en lien avec la famille et le médecin référent.



La plateforme a des moyens informatiques pour gérer les dossiers. Nous nous engageons à protéger vos données personnelles et celle de votre enfant.

Les troubles du Neurodéveloppement qui apparaissent dès l'enfance et se caractérisent par :



Orientation vers une équipe de soins pluridisciplinaire spécialisée

Orientation vers des professionnels libéraux en attente d'une prise en charge par une équipe pluridisciplinaire spécialisée

Orientation vers des professionnels libéraux

Coordination du parcours de soins

Les étapes



- 1 • Suite à une **consultation**, votre médecin a effectué une demande auprès de la plateforme pour votre enfant.
 - Une personne vous a contacté pour la **constitution du dossier administratif** qui rassemblera toutes les informations nécessaires pour la décision du médecin de la plateforme. Nous vous invitons à nous le retourner au plus vite dûment complété.

Cela nous autorisera, entre autres, à échanger des informations avec tous les acteurs du parcours de votre enfant.

- 2 • Après analyse du dossier de votre enfant lors de la **commission médicale** de la plateforme, les médecins valident l'admission de votre enfant et proposent un parcours de bilans et d'interventions.
 - La coordinatrice vous appelle pour vous informer de la décision prise et vous transmet diverses informations.

- 3 Les bilans peuvent être organisés auprès de **professionnels libéraux ou au sein de structures spécialisées** afin d'évaluer le fonctionnement de votre enfant dans différents domaines : de la motricité, du langage, de la socialisation et du comportement.



Une charte d'engagement vous est envoyée. Il est indispensable de nous la retourner afin que les soins puissent débuter.

- 4 Le parcours de soins est retranscrit dans le **Plan Personnalisé de Coordination de Soins (PPCS)**. Une liste des professionnels libéraux ayant contractualisé avec la plateforme vous sera communiquée, seuls ces professionnels seront financés par la plateforme et uniquement pour les soins consignés dans le PPCS.

Des **Réunions de Concertation Pluridisciplinaire (RCP)** auront lieu au cours du parcours avec les différents professionnels intervenant auprès de votre enfant et des comptes rendus seront transmis à votre médecin et à vous-même.

Après cette année de parcours coordonné par la PCO TND 31

Nous vous proposons une orientation de fin de parcours. Trois possibilités :

1

Soit votre enfant n'a plus besoin de soins et **une surveillance** s'organise avec votre médecin généraliste ou pédiatre.

2

Soit des soins doivent être poursuivis en secteur libéral.

3

Soit une orientation vers une structure spécialisée est préconisée.



Nous vous accompagnerons également dans l'ouverture des droits à la MDPH si le médecin le recommande.



Les différents acteurs

La plateforme TND 31 réunit de nombreux professionnels de santé libéraux et d'institutions de la Haute-Garonne.

- Le Centre d'action médico-sociale précoce (CAMSP)
- Les Centres médico-psychologique (CMP)
- Les Centres médico-psycho-pédagogique (CMPP)
- Les centres de Soins Médicaux et de Réadaptation (SMR Bousquairol et SMR Paul Dottin)
- L'hôpital des Enfants (CHU de Toulouse)
- **Les psychologues, les psychomotriciens et les ergothérapeutes** ayant contractualisé avec la plateforme TND
- **Les professionnels de santé libéraux conventionnés avec la CPAM** (orthophonistes, kinésithérapeutes, orthoptistes)
- **Les médecins spécialistes libéraux** (ORL, ophtalmologues...)

L'équipe de coordination de la PCO 31



Les professionnels de la plateforme assurent la coordination du parcours de votre enfant et sont disponibles pour vous accompagner dans les différentes étapes. Ils viennent également en appui des professionnels de santé qui le souhaitent.

Notre équipe

- **1 médecin coordonnateur pédiatre**
- **1 médecin en fonction de pédopsychiatre**
Ils valident l'entrée dans le parcours de bilans et/ou de prise en charge. Ils définissent les besoins de l'enfant, coordonnent les professionnels et proposent une orientation de fin de parcours.
- **2 coordinatrices de parcours**
Elles assurent le suivi du parcours de bilans et/ou d'interventions. Elles accompagnent la famille.
- **1 secrétaire**
Elle assure le suivi des dossiers et accompagne les familles et les professionnels dans le parcours de soins.
- **1 responsable administratif**

Respect de la vie privée et du secret des informations

Les professionnels participant à la prise en charge de votre enfant peuvent échanger ou partager des informations relatives à la personne prise en charge dans la double limite :

- Des seules informations strictement nécessaires à la coordination ou à la continuité des soins, à la prévention, ou au suivi médico-social et social de votre enfant;
- Du périmètre de leurs missions.

Votre consentement préalable est recueilli dans le dossier administratif qu'un personnel de la PCO vous a transmis.

Vous avez le droit d'exercer une opposition à l'échange et au partage d'informations concernant votre enfant. Vous pouvez exercer ce droit à tout moment en contactant le secrétariat de la PCO :

PlateformeTND-31@chu-toulouse.fr

Accès au dossier de votre enfant

Vous pouvez avoir accès à toutes les informations contenues dans le dossier de votre enfant à tout moment en contactant le secrétariat de la PCO : **PlateformeTND-31@chu-toulouse.fr**

Informatique et libertés

La PCO a des moyens informatiques pour gérer les dossiers. Nous nous engageons à protéger vos données personnelles et celles de vos enfants. Les informations de votre enfant font l'objet d'un enregistrement informatique. Vous pouvez vous y opposer avec une justification en contactant le secrétariat de la PCO : **PlateformeTND-31@chu-toulouse.fr**



Plateforme de Coordination et d'Orientation des Troubles du Neurodéveloppement

CHU Purpan
Pavillon Rayer – 1^{er} étage
Place du Docteur Baylac
TSA 40031
31059 Toulouse cedex

SCANNEZ
pour plus
d'info



Contact



PlateformeTND-31@chu-toulouse.fr



CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE TOULOUSE